

Comment bénéficier d'une consultation ?

Toute demande de prise en charge doit se faire en collaboration avec votre médecin traitant.

Pour prendre rendez-vous, contactez directement le secrétariat de la consultation CHEOPS.



INFO

Facturation

Cette consultation est remboursée dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation.



Si vous faites une chute même bénigne parlez-en à votre médecin.

Informations pratiques

Secrétariat consultation ambulatoire « CHutEs et OstéoPoroSe » (CHEOPS)

consultations.cheops@hcuge.ch

☎ 022 305 66 61 ou 079 553 01 97

Mardi 9h-12h, mercredi 14h-17h, jeudi 10h-12h (répondeur en cas d'absence)

Médecin responsable

Dr Andrea Trombetti, médecin-adjoint agrégé
andrea.trombetti@hcuge.ch

Assistante

Dre Mélanie Hars, PhD

☎ 079 553 81 18, melany.hars@hcuge.ch

Mai 2017

Hôpital des Trois-Chêne

Ch. du Pont-Bochet 3
1226 Thônex

Accès

Bus 1 et 31, arrêt
« Hôpital Trois-Chêne »

Parking payant
à disposition



Ce dépliant a été élaboré par la consultation « Chutes et Ostéoporose » en collaboration avec la direction de la communication.

CONSULTATION CHUTES ET OSTÉOPOROSE

Prévenir les chutes et les fractures après 65 ans



Présentation

Pour qui ?

La consultation « CHutEs et OstéoPoroSe » (CHEOPS) apporte son expertise dans votre prise en charge si vous êtes à risque de chute.

Elle s'adresse aux personnes de 65 ans ou plus :

- ▶ ayant chuté une ou plusieurs fois au cours des douze derniers mois
- ▶ et/ou présentant des troubles de la mobilité (marche, équilibre ou force musculaire).

Par qui ?

L'équipe spécialisée CHEOPS est composée de :

- ▶ un médecin spécialisé du service des maladies osseuses et du service de gériatrie
- ▶ un spécialiste de la mobilité.

Quels objectifs ?

La consultation CHEOPS réalise une évaluation multifactorielle du risque de chute et de fracture.

Elle élabore un plan de prise en charge personnalisé, comprenant notamment de la physiothérapie et/ou des exercices.

Les objectifs principaux de la consultation sont de :

- ▶ prévenir les chutes et leurs conséquences graves
- ▶ prévenir la perte d'autonomie et retarder le processus d'entrée dans la dépendance.

Quelles prestations ?

La consultation vise à identifier les facteurs de risque de chute et de fracture sur lesquels intervenir. Elle dure environ deux heures.

Cette évaluation inclut notamment :

- ▶ un diagnostic des troubles de la mobilité à partir de tests fonctionnels et d'équipements techniques adaptés (p.ex., piste de marche électronique GAITRite®)
- ▶ une visite médicale par un médecin du service des maladies osseuses et du service de gériatrie.

Au besoin, un examen d'ostéodensitométrie est effectué pour évaluer la fragilité osseuse.

Un compte rendu de la consultation adressé à votre médecin traitant liste les mesures ciblées proposées pour réduire le risque de chute et de fracture. Une consultation de suivi est proposée afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures après 3 à 6 mois.

Partenaires

La consultation CHEOPS travaille en étroite collaboration avec de nombreuses structures internes (p.ex., unité de gériatrie et soins palliatif communautaires) et en ville pour les prises en charge spécifiques (p.ex., Physiogenève, Gymnastique seniors Genève, Institut Jaques Dalcroze, Antenne des diététiciens genevois).



La piste de marche électronique.